

CONSEIL DE PLANNIFICATION SOCIALE D'OTTAWA

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2025



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du
Conseil de planification sociale d'Ottawa

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Conseil de planification sociale d'Ottawa («le Conseil»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, à l'exception des incidence du problème décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas de nombreux organismes de bienfaisances, le Conseil tire des produits du grand public sous forme de collecte de fonds et dons pour lequel il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de ces produits de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes du conseil et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits de collecte de fonds et dons, aux produits (charges) nets (nettes) et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2025 et 2024, à l'actif à court terme et à l'actif net - non affectés au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024. Notre opinion des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 a été modifiée en conséquence en raison des effets possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

.../2



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

Responsibilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil.

Responsibilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

.../3



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener du Conseil à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

McCay Duff LLP,
Experts-comptables autorisés.

McCay Duff LLP

Ottawa (Ontario)
29 mai 2026.

CONSEIL DE PLANNIFICATION SOCIALE D'OTTAWA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	462 794 \$	374 645 \$
Comptes à recevoir	322 711	242 629
Frais payés d'avance	<u>17 076</u>	<u>31 303</u>
	802 581	648 577
ACTIF DU FONDS DE DOTATION DE LA FONDATION COMMUNAUTAIRE (note 4)	30 772	29 112
ACTIF DE LA RÉSERVE AFFECTÉ	<u>10 501</u>	<u>10 500</u>
	<u><u>843 854 \$</u></u>	<u><u>688 189 \$</u></u>
PASSIF		
COURT TERME		
Comptes à payer et charges à payer (note 5)	165 930 \$	111 309 \$
Apports reportés (note 6)	<u>517 283</u>	<u>444 848</u>
	683 213	556 157
ACTIF NET		
FONDS DE DOTATION DE LA FONDATION COMMUNAUTAIRE (note 4)	30 772	29 112
NON AFFECTÉS	119 368	92 420
RÉSERVE AFFECTÉ	<u>10 501</u>	<u>10 500</u>
	<u>160 641</u>	<u>132 032</u>
	<u><u>843 854 \$</u></u>	<u><u>688 189 \$</u></u>

Approuvé au nom du Conseil d'administration

Directeur

Directeur

CONSEIL DE PLANNIFICATION SOCIALE D'OTTAWA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
NON AFFECTÉS		
SOLDE - AU DÉBUT DE L'EXERCICE	92 420 \$	62 444 \$
Produits nets pour l'exercice	<u>26 948</u>	<u>29 976</u>
SOLDE - FIN DE L'EXERCICE	<u><u>119 368</u></u> \$	<u><u>92 420</u></u> \$
RESERVE AFFECTÉ		
SOLDE - AU DÉBUT DE L'EXERCICE	10 500 \$	10 499 \$
Produits financiers	<u>1</u>	<u>1</u>
SOLDE - FIN DE L'EXERCICE	<u><u>10 501</u></u> \$	<u><u>10 500</u></u> \$

CONSEIL DE PLANNIFICATION SOCIALE D'OTTAWA

ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	<u>Opérations générale</u>	<u>Recherche, planification et réseautage</u>	<u>Synapcity</u>	<u>CIMS</u>	<u>Projets spéciaux</u>	<u>2025 Total</u>	<u>2024 Total</u>
PRODUITS							
Apports reportés de l'exercice précédent (note 6)	- \$	128 971 \$	16 253 \$	10 900 \$	288 724 \$	444 848 \$	689 816 \$
Croix-Rouge canadienne	-	-	-	-	-	-	12 744
Ville d'Ottawa	77 899	289 320	-	-	12 742	379 961	556 864
Frais d'utilisation des clients	-	-	-	5 000	72 015	77 015	10 149
Consortium de données	-	-	-	7 850	-	7 850	25 048
Emploi et Développement social Canada	-	1 173 827	-	-	465 035	1 638 862	746 879
Collecte de fonds et dons	5 065	-	1 450	-	12 736	19 251	27 434
Investissement et autres produits	2 389	10 800	-	26 400	22 840	62 429	21 341
Cotisation des membres	388	-	-	-	-	388	3 324
Autres fondations	515	3 002	-	-	15 382	18 899	155 664
Fondation communautaire d'Ottawa	2 864	-	1 083	24 800	292 740	321 487	244 491
Province de l'Ontario	-	90 861	-	-	9 535	100 396	20 951
Centre de santé communautaire du sude-est d'Ottawa	-	-	-	-	119 125	119 125	30 978
La Fondation Trillium de l'Ontario	-	203 500	-	-	147 200	350 700	249 600
Centraide Est de l'Ontario	144	64 000	-	-	-	64 144	92 000
	<u>89 264</u>	<u>1 964 281</u>	<u>18 786</u>	<u>74 950</u>	<u>1 458 074</u>	<u>3 605 355</u>	<u>2 887 283</u>
Apports reportés à l'exercice suivant (note 6)	-	140 697	5 381	12 946	358 259	517 283	444 848
	<u>89 264</u>	<u>1 823 584</u>	<u>13 405</u>	<u>62 004</u>	<u>1 099 815</u>	<u>3 088 072</u>	<u>2 442 435</u>
CHARGES (Annexe des charges)	<u>83 875</u>	<u>1 822 415</u>	<u>13 405</u>	<u>45 347</u>	<u>1 096 082</u>	<u>3 061 124</u>	<u>2 412 459</u>
PRODUITS NETS POUR L'EXERCICE	<u>5 389</u> \$	<u>1 169</u> \$	<u>-</u> \$	<u>16 657</u> \$	<u>3 733</u> \$	<u>26 948</u> \$	<u>29 976</u> \$

CONSEIL DE PLANNIFICATION SOCIALE D'OTTAWA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
TRÉSORERIE PROVENANT DE (UTILISÉE POUR)		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATIONS		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		
Produits (charges) nets (nettes) pour l'exercice	26 948 \$	29 976 \$
Produits nets pour réserve affecté	<u>1</u>	<u>1</u>
	26 949	29 977
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
- comptes à recevoir	(80 082)	(108 454)
- frais payées d'avance	14 227	5 976
- comptes à payer et charges à payer	54 621	33 899
- apports reportés	<u>72 435</u>	<u>(244 968)</u>
	<u>61 201</u>	<u>(313 547)</u>
	88 150	(283 570)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Variation de l'actif de la réserve affecté	<u>(1)</u>	<u>(1)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	88 149	(283 571)
SITUATION DE LA TRÉSORERIE - DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>374 645</u>	<u>658 216</u>
SITUATION DE LA TRÉSORERIE - FIN DE L'EXERCICE	<u><u>462 794</u></u> \$	<u><u>374 645</u></u> \$

CONSEIL DE PLANNIFICATION SOCIALE D'OTTAWA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2025

1. ORGANISATION

Le Conseil de planification sociale d'Ottawa est constitué en vertu des lois de l'Ontario sans capital-actions, par voie de lettres patentes. Le Conseil est un organisme de charité enregistré privé sans but lucratif qui est dirigé par un conseil d'administration dont les administrateurs travaillent bénévolement. Cet organisme a pour mission de fournir aux résidents d'Ottawa l'information et les ressources nécessaires afin que ceux-ci puissent être informés et être en mesure de prendre de bonnes décisions en ce qui concerne leur bien-être social et économique. Les services offerts par le Conseil sont déterminés par les subventions reçues des différents paliers du gouvernement et de l'organisme Centraide Ottawa. Le Conseil est exonérée d'impôt sur le revenu et est une oeuvre de bienfaisance reconnue en vertu de l'article 149(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables de le Conseil sont les suivantes:

(a) Constatation des produits

Le Conseil applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les restrictions liées sont réglées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les cotisations de membres sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

Les frais d'utilisation des clients sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les services correspondants sont fournis.

(b) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé.

(c) Allocation des frais d'administration

L'allocation des frais d'administration sont alloués à des projets jusqu'au maximum permis par les accords de financements.

CONSEIL DE PLANNIFICATION SOCIALE D'OTTAWA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2025

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(d) Réserve affecté

Le Conseil maintient une partie de son actif net dans une réserve interne dont l'utilisation est limité. Les termes et conditions du montant, l'utilisation et les restrictions de la réserve seront déterminés par le Conseil. L'actif de la réserve se compose des certificats de placements garanti.

(e) Estimations comptables

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadienne pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

(f) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur lors de leur acquisition ou de leur émission. Les actifs et passifs financiers créés ou échangés dans le cadre de transactions entre parties liées, à l'exception de ceux impliquant des parties dont la seule relation avec l'Association réside dans la gestion, sont initialement évalués à leur coût.

Au cours des périodes ultérieures, les actifs financiers négociés activement sur des marchés sont comptabilisés à leur juste valeur, les gains et pertes latents étant comptabilisés aux résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti et soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture.

(g) Accords d'infonuagique

Au début d'un accord d'infonuagique avec un fournisseur, la société alloue la contrepartie de l'accord à tous les éléments séparables significatifs en fonction de leur prix de vente spécifique. Les dépenses liées aux actif immobilisé et aux droits d'utilisation d'un actif incorporel sont comptabilisées conformément aux politiques comptables applicables à ces éléments. Pour comptabiliser les dépenses liées aux accords d'infonuagique qui relèvent du périmètre de l'AcG-20, traitement comptable des accord d'infonuagique par le client, la société a choisi d'appliquer l'approche simplifiée. Ces dépenses sont donc considérées comme la fourniture de services et sont comptabilisées en charges lorsque la société reçoit les services en question. La société comptabilise les paiements anticipés en tant qu'actif lorsque des paiements pour des biens ou services sont effectués à l'avance. Les dépenses liées aux activités de mise en œuvre sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

CONSEIL DE PLANNIFICATION SOCIALE D'OTTAWA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2025

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(h) Services de bénévole

Le Conseil reçoit des services de bénévole dont le montant ne peut pas être estimé. Par conséquent, aucune représentation de ces coûts a été incluse dans les états financiers.

3. RISQUES FINANCIERS ET CONCENTRATIONS DE RISQUES

La direction est d'avis que le Conseil n'est pas sujet à des risques importants liés aux risques de crédit, de taux d'intérêt, de liquidité, de marché ou de change résultant de ses instruments financiers. Il n'y a eu aucune modification des expositions au risque depuis l'année précédente.

4. DOTATION DE LA FONDATION COMMUNAUTAIRE

En 2004, le Conseil a établi un fonds de dotation avec la Fondation communautaire d'Ottawa. Le fonds a été établi afin de commencer le processus de fournir un financement stable à long terme. Les contributions au fonds, depuis sa création, totalisent 13 618 \$. Les produits totaux gagnés par le fonds au cours de cette période est de 17 155 \$, résultant en un solde de fonds de 30 772 \$ (2024 - 29 112 \$) au 31 décembre 2025. L'activité du fonds de dotation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 comprend un revenu des fonds de placements net de 1 660 \$. Une condition du fonds stipule que tous les revenus doivent être réinvestis jusqu'à ce que le solde du fonds atteigne 25 000 \$. Ce seuil ayant été atteint au cours d'un exercice précédent, tous les revenus générés depuis sont disponibles pour des activités d'exploitations générales. Au 31 décembre 2025, aucun de ces fonds n'a été utilisé.

5. COMPTES À PAYER ET CHARGES À PAYER

Inclus dans les comptes à payer et charges à payer sont des sommes à remettre à l'état au montant de 22 323 \$ (2024 - 14 085 \$) liés aux charges sociales.

CONSEIL DE PLANNIFICATION SOCIALE D'OTTAWA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2025

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés sont limités pour être utilisé dans les exercices ultérieurs.

	<u>Solde - début de l'exercice</u>	<u>Reçu au cours de l'exercice</u>	Constaté à titre de produit au cours de l'exercice	<u>Solde - fin de l'exercice</u>
Croix-Rouge canadienne	5 525 \$	-	5 525 \$	-
Ville d'Ottawa	28 523	379 961	346 472	62 012
Frais d'utilisation des clients	4 995	77 015	51 006	31 004
Consortium de données	-	7 850	7 183	667
Groupe Co-operators	126	-	118	8
Emploi et Développement Social Canada	61 614	1 638 862	1 660 844	39 632
Collecte de fonds and donations	51 193	19 251	64 655	5 789
Investment and other income	6 252	62 429	55 671	13 011
Fondation Matt	6 764	-	2 311	4 453
Cotisation des membres	-	388	388	-
Autres fondations	45 163	18 899	58 009	6 053
Fondation communautaire d'Ottawa	108 768	321 487	230 080	200 175
Province de l'Ontario	10 304	100 396	88 937	21 763
Centre de santé communautaire du sude-est d'Ottawa	-	119 125	119 125	-
La Fondation Trillium de l'Ontario	84 298	350 700	312 474	122 524
Centraide Est de l'Ontario	<u>31 323</u>	<u>64 144</u>	<u>85 275</u>	<u>10 192</u>
	<u><u>444 848 \$</u></u>	<u><u>3 160 507 \$</u></u>	<u><u>3 088 072 \$</u></u>	<u><u>517 283 \$</u></u>

CONSEIL DE PLANNIFICATION SOCIALE D'OTTAWA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2025

7. RÉGIME DE RETRAITE

Le Conseil participe au régime de retraite des organismes communautaires d'Ottawa-Carleton (Ottawa-Carleton Community Agencies Pension Plan). Ce régime de retraite à prestations déterminées interentreprises couvre les employés du Conseil et les employés d'autres organismes participants.

Le Conseil a adopté les principes comptables du régime à cotisations déterminées pour ce régime de retraite car les renseignements disponibles ne sont pas suffisants pour utiliser les principes comptables du régime à prestations déterminées.

En date du 31 décembre 2024 le déficit total du régime de retraite était de 1 140 081 \$. Pendant l'année, le Conseil a versé au régime de retraite un montant de 8 900 \$ (6 450 \$ en 2024) qui a été passé en charges. Aucun changement n'a été apporté aux éléments contractuels du régime durant l'année.

CONSEIL DE PLANNIFICATION SOCIALE D'OTTAWA
ANNEXE DES CHARGES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	Opérations générale	Recherche, planification et réseautage	Synapcity	CIMS	Projets spéciaux	2025 Total	2024 Total
Créances douteuse	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 400
Tenue des comptes	17 392	4 490	-	-	1 796	23 678	16 464
Conférence, voyage et perfectionnement du personnel	5 479	4 162	3 169	-	189 916	202 726	136 406
Frais de consultants	11 699	92 129	-	-	18 178	122 006	157 421
Personnel à contrat	39 899	553 311	-	36 195	347 867	977 272	944 588
Aide à la vie d'urgence	2 500	5 168	-	-	49 364	57 032	3 995
Avantages sociaux	8 294	81 709	164	3 922	50 607	144 696	125 419
Services de financement	-	763 135	-	-	133 320	896 455	245 810
Collecte de fonds	2 319	-	33	-	-	2 352	339
Information et achat de donnée	-	-	-	-	-	-	23 590
Assurance	6 006	23 042	499	-	565	30 112	27 725
Charges diverses	5 976	-	23	705	7 384	14 088	13 564
Entretien de l'équipement de bureau et baux	11 454	11 361	854	3 419	17 250	44 338	48 730
Frais d'occupation	23 808	18 187	-	-	6 960	48 955	40 798
Projets pilotes	-	32 568	-	-	13 178	45 746	63 061
Frais de poste et d'expédition	19	-	-	-	52	71	126
Impression, photocopie et édition de bureau	-	-	-	-	-	-	314
Honoraires professionnels	18 212	-	-	-	-	18 212	15 591
Relation publique et publicité	-	-	-	-	-	-	2 000
Salaires/honoraires	27 615	88 056	5 547	-	111 805	233 023	296 321
Fournitures et frais de bureau	3 350	56 340	478	1 106	27 124	88 398	74 753
Divers, charges de placement et coûts de formation remboursables à l'employeur	2 879	76 231	2 421	-	25 696	107 227	166 168
Téléphone	7	648	-	-	945	1 600	2 041
Support des bénévoles/Conseil d'administration	262	1 293	-	-	-	1 555	1 629
Site web/Internet	157	585	-	-	840	1 582	5 206
Allocation d'administration (récupération)	(103 452)	10 000	217	-	93 235	-	-
	<u>83 875</u>	<u>\$ 1 822 415</u>	<u>\$ 13 405</u>	<u>\$ 45 347</u>	<u>\$ 1 096 082</u>	<u>\$ 3 061 124</u>	<u>\$ 2 412 459</u>